

ARCINFO.CH

© 10.01.2017, 00:01

Campagne neuchâteloise sur les droits de l'enfant



Une foule d'activités programmées jusqu'en novembre. KEYSTONE

PAR RÉD - COMM

SENSIBILISATION - Le Service de la protection de l'adulte et de la jeunesse lance «10 mois, 10 droits».

«Sensible à la méconnaissance des droits de l'enfant par une grande partie de la population, des professionnels et surtout des enfants eux-mêmes», le Service cantonal de protection de l'adulte et de la jeunesse (Spaj), par son délégué à la jeunesse, a décidé d'élaborer une campagne de sensibilisation aux droits de l'enfant, peut-on lire dans un communiqué du canton de Neuchâtel.

Intitulée «10 mois 10 droits», cette campagne se déroulera jusqu'en novembre dans tout le canton. Elle se décline autour de dix droits de l'enfant, chacun faisant l'objet de différentes activités durant tout un mois. En janvier, par exemple, ce sera «le droit d'être entendu et que l'on m'écoute». Ou, au mois d'octobre, «le droit à un environnement sain».

Tous les mois, des enfants et des jeunes alimenteront un «journal des droits» en rédigeant un article en lien avec le droit au programme. Le texte sera publié dans le journal «a+» et proposé aux autres médias du canton.

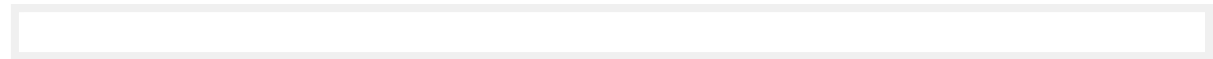
Avec la Lanterne magique

La Lanterne magique a développé sur son site internet un jeu concernant les droits de l'enfant, destiné aux 8 à 12 ans. À l'issue du jeu, le participant peut accéder à un court-métrage se rapportant au droit en question. D'autres activités en lien avec la vidéo, le film, le théâtre et les expositions seront développées.

Un «café des droits», ouvert plus particulièrement aux jeunes, proposera chaque mois un débat autour d'un droit spécifique. Le premier café se tiendra ce jeudi à la Fondation Borel, autour de la question «Les enfants en institutions ont-ils les moyens d'être entendus?», en présence du jeune français Lyes Louffok, auteur du livre «Dans l'enfer des Foyers».

Les centres de loisirs organiseront leurs animations habituelles en lien avec la campagne. Des activités spécifiques seront mises sur pied par les associations et partenaires privés ou publics de la campagne concernés par la thématique du mois. L'association Enigma s'occupe par exemple de la réalisation d'un film sur le droit à la formation avec une classe du CPLN. Cette vidéo sera présentée au mois de mai, en présence de plusieurs personnalités qui débattront autour du droit à la formation. RÉD - COMM

PUBLICITÉ



eshmédias Groupe ESH Médias : Le Nouvelliste – Arcinfo – La Côte – Realdeals – OhBox – La Clé – Jobeo
© 2015 Arcinfo - created by iomedia